



2 avril 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Un projet « Jeunes & Aidants-Proches » voit le jour pour la 1<sup>re</sup> fois en Wallonie

**Le projet « Jeunes & Aidants Proches » a été présenté au Parlement wallon ce mardi 2 avril, en présence de représentants du monde politique et d'acteurs des secteurs de l'enseignement, de la jeunesse et de la santé. Déployé sur l'ensemble de la Wallonie, il vise à identifier et soutenir les jeunes de moins de 26 ans s'occupant d'un proche en déficit d'autonomie physique ou psychique. Un rôle qu'ils exercent trop souvent au détriment de leur scolarité, au risque d'hypothéquer leur avenir.**

Fin 2023, on dénombrait un peu plus de 600 jeunes officiellement reconnus comme aidants-proches, en Belgique. Une goutte d'eau par rapport à l'ensemble de ceux qui aident un proche au quotidien – qu'il s'agisse d'un parent ou d'un membre de leur fratrie – et qui n'ont pas effectué cette démarche de reconnaissance auprès de leur mutuelle, pour cause de méconnaissance de ce statut ou de trop faibles droits qui y sont liés.

*« Diverses études indiquent qu'un jeune de moins de 26 ans sur cinq est investi de responsabilités d'adulte avant l'âge, tant dans l'enseignement obligatoire que dans le supérieur », indique Maxime Delaite, directeur de l'ASBL Aidants Proches Wallonie qui porte le projet. « Le plus souvent, c'est au détriment de sa scolarité, en hypothéquant dès lors ses chances d'avenir, dans un milieu scolaire peu ou pas informé de la lourdeur de son quotidien et du soutien particulier dont il aurait bien besoin ».*

Dans la pratique, l'aide apportée par ces jeunes est très diverse. Cela peut aller d'une « poche » à changer à un papa alité à la prise en charge de frères et sœurs pour épauler une maman gravement dépressive ou victime d'assuétudes, en passant par une obligation de multiplier de petits boulots pour compenser le manque de revenus de la famille, tout en s'occupant des courses et de la gestion administrative du ménage.

*« Un jeunes aidant-proche, c'est un enfant ou un jeune adulte de moins de 26 ans qui apporte une aide substantielle, constante ou importante et non rémunérée à un membre de sa famille souffrant d'une maladie chronique ou d'un handicap, d'un problème de santé mentale, de toxicomanie ou d'une fragilité due au*

*vieillesse* », résume Delphine Kirkove, attachée de projet au Centre d'expertise en promotion de la santé de l'ULiège et doctorante en cotutelle avec l'Université Sorbonne Paris Nord, qui a récemment supervisé un mémoire consacré à cette thématique. « *Des facteurs tels que le sexe, la situation financière et le temps consacré aux tâches domestiques influent sur leurs scores de qualité de vie.* »

« *Ils sont encore trop démunis pour assurer leur rôle sereinement et limiter les conséquences psychosociales qui y sont liées* », appuie de son côté Céline Topet, cheffe de projet du Plan de cohésion sociale de Montigny-le-Tilleul promotion MIAS 2021-2023 de la HEPH-Condorcet, qui a elle-même réalisé un mémoire sur les perspectives de développement de ces jeunes aidants-proches. « *Les dispositifs existants ne leur permettent pas d'être accompagnés et soutenus dans leur rôle quotidien. Perdus, seuls et en perte de repères solides, c'est à ce moment-là qu'un accompagnement psycho-médico-social assidu leur permettrait pourtant de sortir la tête hors de l'eau.* »

« *Ce projet que nous lançons avec le soutien du Fonds social européen est une première en Wallonie* », enchaîne Maxime Delaite. « *Il vise à mieux identifier ces jeunes et leurs besoins, tout en mettant notre expertise au service des structures susceptibles de leur venir en aide. Je pense bien entendu aux écoles au sein desquelles les enseignants, bénéficiant d'une meilleure connaissance de la réalité vécue par ces élèves, pourraient leur offrir un soutien accru et ainsi optimiser leurs chances de réussite scolaire et réduire leurs risques de décrochage. Nous souhaitons également soutenir et accompagner tous ceux qui sont en contact direct avec ces jeunes, des maisons de quartier au secteur jeunesse et de l'aide à la jeunesse, en passant par les clubs sportifs par exemple. Les aider à les reconnaître, les sensibiliser à ce qu'ils vivent et construire un accompagnement adapté avec et pour ces jeunes, c'est tout cela que nous allons mettre en place dans ce projet de deux années reconductibles* », conclut Maxime Delaite.

Les deux collaboratrices de l'ASBL Aidants Proches affectées au projet peuvent être jointes par mail sur l'adresse [infoaidants@aidants.be](mailto:infoaidants@aidants.be) ou par téléphone au 081/30.30.32.

**Maxime Delaite**

Directeur de l'ASBL  
Aidants Proches

Plus d'infos ?

Christian Carpentier  
Responsable communication  
[christian.carpentier@aidants.be](mailto:christian.carpentier@aidants.be)  
081/56.03.33